



La veille documentaire

Travail, Emploi, Formation professionnelle

Sélection du CRDM – Secteur emploi et travail | juin – juillet – août 2026

Pour emprunter ou commander les documents contactez le Centre de documentation
[CRDM](#)

TRAVAIL & DIALOGUE SOCIAL

Redressement des heures rémunérées dans la déclaration sociale nominative (DSN)



2026
Clotilde Nietge
Document d'études, n° 290
45 p.

Les déclarations sociales nominatives (DSN) sont des déclarations administratives mensuelles remplies par les employeurs à partir des logiciels de paie. Elles fournissent des informations sur les salariés et leur rémunération. L'exploitation statistique de cette source administrative offre une vision très complète des évolutions récentes du marché du travail, mais des enjeux de fiabilisation existent encore pour certaines variables. C'est notamment le cas pour celle relative au nombre d'heures rémunérées dans le mois, dont la qualité est essentielle pour calculer des salaires horaires, le volume horaire de travail ou encore la productivité.

[Voir toute la sélection d'ouvrages](#)

De la transparence des rémunérations à la réduction des inégalités salariales : regards croisés sur les nouveaux indicateurs de l'égalité salariale (2026)



Juil.-août 2026
Fabienne Tournadre / Marine Zeimet
Revue de droit du travail, n° 7-8
p. 473 - 479

Cet article propose un décryptage des dispositifs de mesure des inégalités salariales dans l'entreprise introduits par la directive sur la transparence des rémunérations dans l'Union européenne et par l'avant-projet de loi de transposition de juin 2026. Les auteurs tentent de montrer qu'il existe deux groupes d'indicateurs qui se différencient, notamment par leur degré de « mise en lumière » et par la logique qu'ils traduisent. Cet article interroge en outre la mise en oeuvre de ces dispositifs et l'efficacité de la transparence dans la réduction des inégalités salariales.

[Voir toute la sélection d'articles](#)

SANTE – SECURITE AU TRAVAIL

Souffrance au travail dans le service public : sortir du silence, entrer en résistance

La lutte contre les violences sexistes et sexuelle au travail : devant les tribunaux et en entreprises (dossier)



2026
Christelle Mazza
Editions du Puits Fleuri
719 p

Dans l'ombre de la « Grande Société », de l'usine au métavers, de l'industrialisation à l'IA, le monde du soin a progressivement cartographié la détérioration préoccupante de la santé mentale des travailleurs. De manière inversement proportionnée, plus la souveraineté se dématérialise et la science progresse, plus l'ordre social se désagrège. Parmi ces indicateurs, celui de la souffrance au travail des fonctionnaires reste savamment occulté. Mais n'y aurait-il pas un lien entre la clinique du service public et l'effondrement démocratique de notre pays ? Que nous révèlent les symptômes affectant le travail public sur l'État de droit ?

[Voir toute la sélection d'ouvrages](#)



Mai 2026
Maude Beckers / Marilyn
Baldeck / Gérald Le Corre
RPDS, n° 973
p. 23 - 38

Au sommaire :

- Violences sexistes et sexuelles au travail : de quoi parle-t-on ?
- La défense des victimes devant les juges "du travail"
- La défense des victimes dans le contentieux de la sécurité sociale
- La défense des victimes devant le juge pénal
- Violences sexistes et sexuelles au travail : le CSE en première ligne

[Voir toute la sélection d'articles](#)

EMPLOI - CHOMAGE

Évaluation quantitative de l'expérimentation de l'accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA



Juin 2026
Thomas Breda / Agnès Charpin /
Lucie Briand
Document d'études-DARES, n°
288
167 p.

En préfiguration de la loi pour le Plein Emploi (LPE) mise en œuvre au 1er janvier 2025, une expérimentation d'accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA a été déployée dans 18 territoires entre mars 2023 et décembre 2024. Elle consistait à proposer à certains bénéficiaires du RSA un accompagnement plus intensif, davantage orienté vers l'emploi, avec un suivi renforcé par France Travail et ses partenaires, sous contrainte de moyens constants pour l'opérateur France Travail qui n'a pas bénéficié de financements supplémentaires. Mise en place à droit constant, cette expérimentation ne couvre pas l'ensemble des dispositions de la loi pour le Plein Emploi telle qu'elle est entrée en vigueur en 2025, ni le nouveau régime de sanctions instauré en juin 2025.

Finir par faire en dehors de France Travail : quand l'accompagnement des chômeurs et des chômeuses perd de son sens



Juillet 2026
Carole Tuchsirer / Aurélie Gonnet /
Léa Lima
Connaissance de l'emploi, n° 22
4 p.

L'accompagnement a été au cœur des transformations de l'État social pour soutenir les chômeur-es dans leur parcours de retour à l'emploi. Si France Travail s'est renouvelée pour y contribuer, son offre de services reste néanmoins source d'interrogations quant à son efficacité. Ce numéro de Connaissance de l'emploi apporte un éclairage original sur la façon dont l'accompagnement est perçu tant du côté des chômeur-es que de celui des conseiller-es de l'opérateur public à partir de 57 entretiens semi-directifs répétés permettant de croiser leurs regards sur les pratiques concrètes de cette activité de travail.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La régulation du compte personnel de formation



Juillet 2026
Emmanuel Capus
Rapport d'information du Sénat,
n° 887
101p.

Le rapporteur spécial de la mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux », Emmanuel Capus, a présenté les conclusions de son contrôle sur la régulation du CPF devant la commission des finances le jeudi 9 juillet 2026. Il formule six recommandations, en particulier afin de mettre en oeuvre, en s'appuyant sur les mesures de régulation existantes, une véritable politique d'abondements du CPF dans le cadre de la prochaine mandature, pour orienter les travailleurs vers les formations utiles à la Nation, aux territoires et aux secteurs professionnels.

La formation professionnelle financée par le CPF en 2025 : quels sont les prix de formation ?



Juillet 2026
Questions politiques sociales -
Les brèves, n° 41
4 p.

Fin 2025, 14 200 organismes de formation proposaient 188 400 formations couvrant 3 650 certifications différentes. Au cours de l'année et dans le cadre de la démarche qualité des formations, les campagnes de contrôles et les modifications législatives ont continué d'impacter le catalogue, avec en particulier la suppression de l'éligibilité des formations d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise (ACRE) au titre du CPF mi-février 2025. Plus de 80 % des formations disponibles sur la plateforme Mon Compte Formation (MCF) se concentrent sur dix domaines de formations, dont celui des transports, manutention, magasinage et celui des langues vivantes qui regroupent à eux deux la moitié de l'offre de formation.

ECONOMIE - ENTREPRISES

Primes et indemnités dans la fonction publique de l'État



Juillet 2026
Inspection générale des
finances – IGF
312 p.

Depuis 2014 l'État mène une politique de rationalisation des régimes indemnitaires qui a conduit à la baisse du nombre de primes et indemnités actives. Cet effort de rationalisation s'est accompagné de surcoûts budgétaires. Dans ce rapport, la mission analyse dans

Les niveaux de vie augmentent sans freiner les inégalités



Juillet 2026
Christelle Rieg / Arnaud
Rousset
INSEE première, n° 2117
4 p.

En 2024, les niveaux de vie augmentent dans un contexte de net reflux de l'inflation. Cette hausse concerne toute l'échelle des niveaux de vie. Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un logement ordinaire en France métropolitaine atteint 2 228 euros par mois et croît de 1,8

une première partie en quoi le régime indemnitaire constitue un levier central de la politique des ressources humaines avec un surcoût budgétaire sur ce segment de la rémunération. Dans une seconde partie, elle réalise un bilan du chantier de rationalisation initié à partir de 2014 et met en exergue le coût associé. Dans une troisième partie, elle propose un cadre stratégique pour définir une politique indemnitaire soutenable budgétairement et alignée sur les objectifs de ressources humaine.

% en euros constants. Le niveau de vie des plus modestes augmente de 1,7 % et celui des plus aisés de 1,4 %. Ils sont principalement soutenus par la revalorisation des retraites et la hausse des salaires, supérieures à l'inflation, les taux de rendement élevés des placements financiers et, pour les plus modestes, par la revalorisation des prestations sociales. Malgré le redressement des niveaux de vie des plus modestes, les inégalités de niveau de vie atteignent un niveau historiquement élevé en raison de la hausse des revenus du haut de la distribution.

[Voir toute la sélection d'ouvrages](#)

[Voir toute la sélection d'articles](#)

CRDM
Secteur emploi et travail



Réalisation de la veille :
Joël Michineau